

La beauté des langues

On ne peut en aucun cas affirmer que telle langue est plus belle qu'une autre. D'ailleurs Martinet dit: «*Le problème de l'esthétique d'une langue est un problème étranger aux linguistes parce que la linguistique se refuse de porter des jugements de valeur, cela l'obligerait à hiérarchiser les faits selon des critères qui ne sont pas les siens*».

Le bon usage

Il renvoie généralement à l'usage écrit de la langue. Le bon usage de la langue française est celui détenu par la bourgeoisie parisienne cultivée; c'est le monopole d'une classe déterminée. Il est défini par Vaugelas (1647) comme

« la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps (...); il est vrai que d'ajouter à la lecture la fréquentation de la Cour et des gens savants en la langue est encore autre chose, puisque tout le secret pour acquérir la perfection de bien écrire ne consiste qu'à joindre ces trois moyens ensemble.»

COURS 7: LANGAGE, LANGUE ET PAROLE

Saussure dans le *Cours de linguistique générale* oppose, pour construire l'objet d'étude de la linguistique, la langue au langage et à la parole. A l'aide de l'extrait suivant, identifiez les propriétés de chacune de ces notions:

« Mais qu'est-ce que la langue ? Pour nous, elle ne se confond pas avec le langage ; elle n'en est qu'une partie déterminée, essentielle il est vrai. C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. Pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite ; à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physiques, physiologiques et psychiques, il appartient encore au domaine de l'individuel et au domaine du social ; il ne se laisse classer dans aucune catégorie des faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité.

La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification. Dès que nous lui donnons la première place parmi les faits de langage, nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification. [...]

En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel.

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est produit que l'individu enregistre passivement [...]. La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : 1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons. » ■

Le langage est la faculté commune à tous les hommes de communiquer à l'aide de sons articulés.

La langue est un tout en soi «*La langue est un système de signes exprimant des idées*» De Saussure (1916).

De Saussure montre que la langue, à tout moment de son existence, doit se présenter comme une organisation. C'est cette organisation qu'il appelle *système*. Pour lui, la langue est avant tout un instrument de communication. Elle est comparable à d'autres systèmes de signes qui permettent aux hommes de communiquer (l'alphabet des sourds-muets). Elle est seulement le plus important de ces systèmes et surtout elle est l'objet unique de

la linguistique, car tous les autres systèmes de signes sont classés par Saussure dans une science plus générale qu'on appelle: *La Sémiologie*.

Pour De Saussure, la langue ne se confond pas avec le langage, elle n'en est qu'une partie déterminée; c'est à la fois le produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.

La langue est donc un ensemble dans lequel puisera tout un chacun et l'utilisera à travers la parole, l'acte qui consiste à puiser dans ce trésor collectif.

La langue est d'ordre de psychique, de collectif et de général. La parole, quant à elle, est de l'ordre de psychophysiologique, de l'individuel et de particulier.

L'homme en général	- Faculté: le langage <i>aptitude à communiquer au moyen de signes vocaux supposant l'existence d'une fonction sémiotique.</i>
Le groupe social	- Produit: La langue <i>objet de la linguistique, instrument de communication (système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté .</i>
L'individu	Acte: La parole <i>le discours, matière de la linguistique: ensemble de phénomènes liés à l'utilisation du langage et/ou manière dont le locuteur utilise les règles</i>

La langue comme héritage social

La langue apporte à la linguistique son caractère scientifique. Elle neutralise toute détermination extérieure et individuelle et se présente comme « *un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté. Un système*

grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau ». Autrement dit, elle correspond à l'intersection des productions individuelles telles qu'elles se déposent sur un sujet épistémologique : une espèce de mémoire collective passive. Elle s'identifie à un produit fondamentalement social, de nature contractuelle extérieur à l'individu qui ne peut ni le créer ni le modifier.

La langue comme un tout structuré :

La langue « est un tout en soi, un principe de classification ». Saussure fait ici référence à la notion de « système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique ». La langue est une organisation d'ensemble régissant par un réseau de relations mutuelles ses unités constitutives.

Les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure se sont souvent positionnés par rapport à l'opposition langue/parole. Ainsi, le linguiste danois Louis Hjelmslev a estimé que l'étude de la langue chez Saussure, était trop empreinte de psychologisme et de sociologie. Sa vision de la langue, qu'il rebaptise *schéma*, est exempte de ces considérations. Gustave Guillaume, quant à lui, insiste sur le caractère de « puissance » de la langue et sur le caractère d'« effet » de la parole, qu'il renomme discours.

- « *Quels que soient les aménagements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition. En opposant langue et parole, on arrive mieux, selon eux, à rendre compte des phénomènes complexes du langage.* » (G. Siouffi, D. V. Raemdonck, p77)

La linguistique générative, quant à elle, considère que la langue n'est pas un concept linguistique : ses frontières ne peuvent pas être arrêtées par les outils de la linguistique. Selon Noam Chomsky, « la langue n'existe pas » : la langue n'est visible que de l'extérieur, c'est-à-dire au moyen des outils de la géographie, de l'histoire, de la politique, de la culture.

COURS 8: LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE ET LINGUISTIQUE SYNCHRONIQUE

Une langue évolue au cours du temps: le français d'aujourd'hui est bien différent du latin. Pour envisager cet objet privilégié de la linguistique que doit être la langue. Ferdinand De Saussure envisage deux démarches possibles:

- On décrit l'évolution d'un ensemble de faits dans une période de temps donnée (Perspective diachronique).
- On étudie l'état de la langue à un moment donnée du temps indépendamment de son évolution antérieure ou ultérieure (Perspective synchronique).

Sur le plan phonétique

Pour Martinet, «Soixante six Parisiens nés avant 1960, réunis par le hasard, ont tous deux voyelles distinctes dans *patte* et *pâte*; Parmi quelques centaines de Parisiennes nées après 1940, plus de 60% ont, dans ces mots, une même voyelle [a]».

En synchronie, l'opposition entre les deux [a] n'est pas pertinente car la confusion éventuelle n'empêche pas la communication.

En diachronie, cette opposition a tendance à disparaître.

Sur le plan sémantique

Le mot *viande* désignait en ancien français, ce qui sert à vivre.

Le mot *poison* du latin *Potioneme*: breuvage magique pouvant être nocif.

Le verbe *choir* et *ouïr* ne sont plus d'usage.

Il faut signaler que l'approche synchronique ne signifie pas nécessairement l'étude du français contemporain. On peut faire une étude synchronique des démonstratifs au XVII^e siècle, ou du subjonctif au XVIII^e siècle.

Validité de la distinction entre diachronie et synchronie

Saussure accorde la primauté théorique et méthodologique à la linguistique synchronique sur la diachronique: «*L'aspect synchronique prime l'autre puisque pour la masse parlante, il est la seule réalité*» (De Saussure, 1916, p.128).

Comme les sujets parlants à peu près tout de l'histoire de la langue qu'ils utilisent, le linguiste synchronique devra lui aussi faire abstraction de ce qui précède.

Le paradoxe d'une opposition

Les linguistes de l'école de Prague considéraient qu'il est difficile de découper l'histoire d'une langue, par essence mouvante et continue, en états de langue successifs. Chaque état de langue porte les traces des états antérieurs et l'annonce des états postérieurs. Si De Saussure disqualifie l'approche diachronique, c'est parce que les seules changements linguistiques qu'il peut envisager sont les changements phonétiques, c'est-à-dire des changements qui n'affectent que le mot et n'interviennent que de manière aléatoire.

La réconciliation des deux démarches

Gustave Guillaume, linguiste français, propose une étude de l'histoire des systèmes synchroniques successifs. Il théorise ainsi pour une complémentarité des deux démarches.

COURS 9: LA COMMUNICATION LINGUISTIQUE

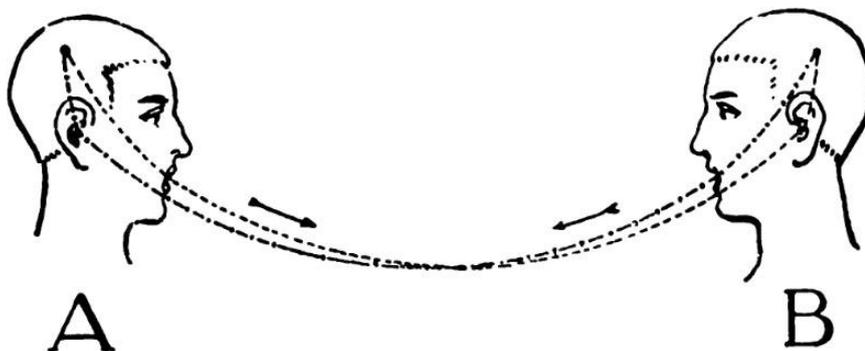
Si la peinture, la musique, les couleurs, l'habillement..sont des formes de communication, c'est-à dire des formes du langage. Il s'agit là du langage sémiologique. Le langage qu'étudie le linguiste est celui qui passe par la langue, c'est-à-dire une communication qui implique l'utilisation d'un système de signes articulés, des signes vocaux.

Selon le Dictionnaire de Linguistique : *«la communication est l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite (selon le type d'énoncé) »*

Autrement dit, la communication est dite « linguistique » dès qu'il y a un échange verbal, un transfert d'information entre un sujet parlant ou émetteur et un interlocuteur ou récepteur.

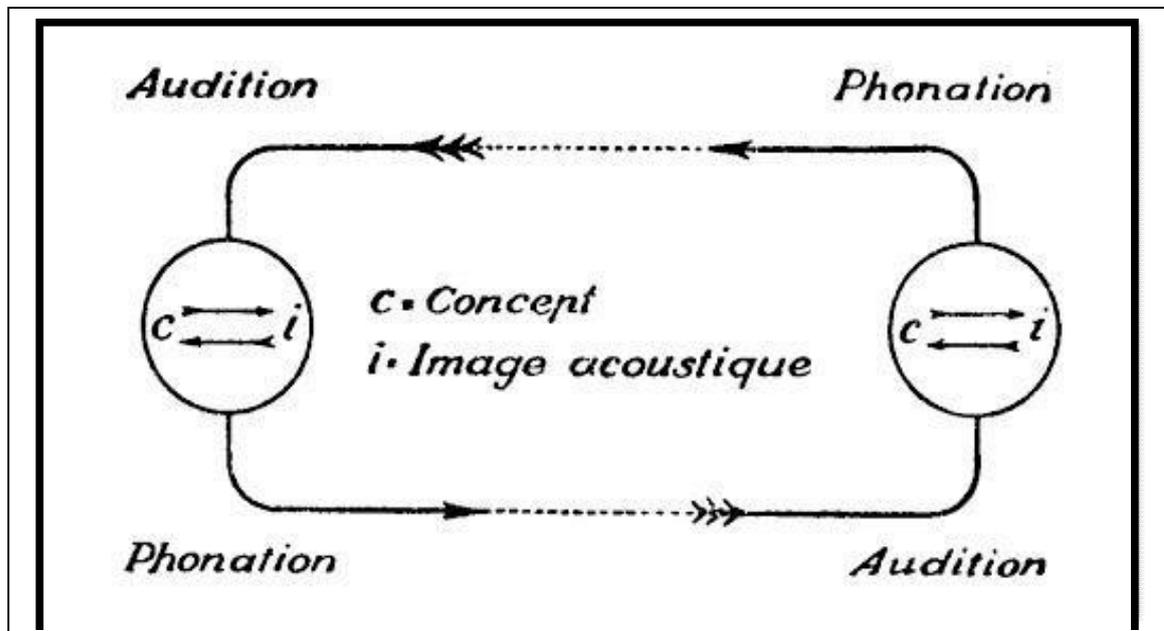
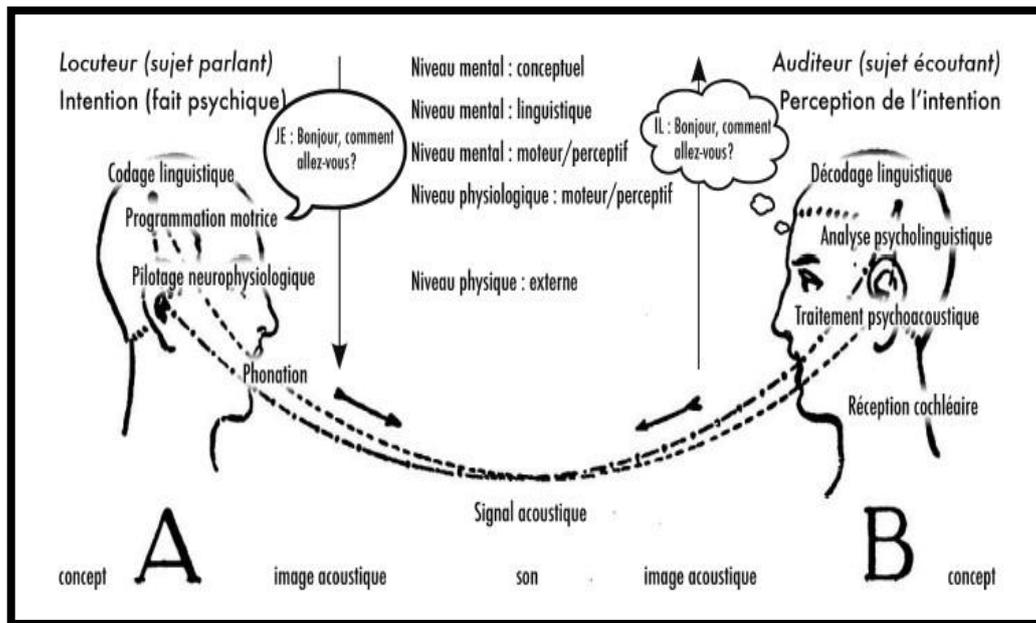
La communication selon Ferdinand De Saussure :

Cet acte suppose au moins deux individus, c'est le minimum exigible pour que le circuit soit complet. Soient donc deux personnes A et B qui s'entretiennent :



Le point de départ du circuit est dans le cerveau de l'une, par exemple **A**, où les faits de conscience, que nous appellerons concepts, se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servant à leur expression. Supposons qu'un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante : c'est un **phénomène entièrement psychique**, suivi à son tour d'un **procès physiologique** : le cerveau transmet aux organes de la phonation une impulsion corrélative à l'image ; puis les ondes sonores se propagent de la bouche de **A** à l'oreille de **B** : **procès purement physique**.

Ensuite, le circuit se prolonge en **B** dans un ordre inverse : de l'oreille au cerveau, transmission physiologique de l'image acoustique ; dans le cerveau, association psychique de cet image avec le concept correspondant. Si **B** parle à son tour, ce nouvel acte suivra - de son cerveau à celui de **A** - exactement la même démarche que le premier et passera par les mêmes phases successives, que nous figurerons comme suit :



"Le schéma de la communication linguistique selon Ferdinand de Saussure"

COURS 10: LANGUE PARLÉE ET CODE ÉCRIT

Dans son travail, le linguiste est souvent renvoyé à une opposition entre les usages différents du langage: l'usage oral et l'usage écrit. Cette opposition est fondamentale pour théoriser aussi bien ce qu'est le langage que ce qu'est la langue.

Langue parlée VS code écrit

Le tableau suivant résume les spécificités de chaque code et révèle ainsi des dissymétries importantes:

Oral	Écrit
<ul style="list-style-type: none"> • Substance sonore • Catégories grammaticales avec marques phoniques • La prosodie: intonation, accent, etc 	<ul style="list-style-type: none"> • Substance graphique • Catégories grammaticales avec marques graphiques • La ponctuation.
<ul style="list-style-type: none"> • Locuteur et auditeur en présence • Discours spontané • Syntaxe simplifié: phrases inachevées; séparation du thème et du prédicat (le travail, c'est la santé). • Lexique fondamental: présence de mots phatiques destinés à maintenir le contact. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le scripteur n'est pas en présence du lecteur (communication différée) • Le scripteur, qui a le temps de la réflexion, peut composer son discours. • Syntaxe élaborée: phrases complexes. • Choix du lexique: synonymes, vocabulaire disponible.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestes et mimiques réduisent le discours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transcodage du message affectif véhiculé par l'intonation expressive et les gestes.

Primauté de la langue parlée

Dans la tradition occidentale, comme dans un certain nombre de traditions possédant une forte culture de l'écrit, on a beaucoup privilégié l'écrit et aucune allusion n'a été faite à la langue actuelle parlée et vivante. A la fin du XIX siècle, après une époque fortement marquée par la grammaire, la linguistique moderne avec son fondateur Ferdinand De Saussure accorde la primauté au caractère vocal du langage. Cette position est étayée par les arguments suivants:

1. Nous apprenons à parler avant d'apprendre à lire ou à écrire;
2. L'écriture est une invention récente;
3. Aujourd'hui, beaucoup de langues ne sont que parlées;
4. Beaucoup de gens parlent des langues qu'ils ne savent ni lire ni écrire.
5. Une langue, dans son aspect oral, reste la même quelque soit le ou les systèmes d'écriture adoptés pour la transcrire (le Japonais a trois systèmes d'écriture).

Ainsi pour Bloomfield (1927, p.433), *«l'écriture n'est pas la langue, mais un simple moyen d'enregistrer la langue au moyen de signes visibles»*.

«L'écriture est un moyen de transcrire la langue mais n'en constitue pas l'essentiel».

Le nombre

- Leurs livres restent ouverts (on compte quatre marques du pluriel à l'écrit)

➤ [lœRlivRR_εstuv_εR] (*aucune marque du pluriel à l'oral*)

Le genre des adjectifs

Clair } [kl_εR] (*adjectif invariable phonétiquement*)

Claire }

Petit } [pəti] (*adjectif variable phonétiquement et graphiquement*)

Petite [pətit]

Les pronoms personnels

A l'oral, on compte cinq pronoms ou morphèmes

A l'écrit, on en compte six.

Les marques du présent de l'indicatif

A l'oral, on compte trois marques

A l'écrit, il y a cinq marques du présent.

Exercice: Etudiez les marques du pluriel à l'oral et à l'écrit dans les énonces suivants. Quelle conclusion en tirez-vous?

1/ Les enfants jouent;

2/ Ils président

3/ Leurs fils sont concierges à Paris

4/ Nous écoutons les leçons du professeur

5/ Les chevaux sont utiles pour les travaux des champs

6/ Ils fuient devant leurs fils et leurs filles

7/ Les os furent jetés dans les eaux

8/ Les égaux de nos égaux sont toujours nos égaux

COURS 11: LANGAGE HUMAIN ET COMMUNICATION ANIMALE

La communication n'est pas le propre de l'humain. Les animaux communiquent entre eux de multiples manières: la luciole mâle avertit la femelle de sa présence par des signaux lumineux; le loup adopte des postures particulières (position des oreilles, de la queue), pour montrer sa soumission à un dominant. Les oiseaux utilisent des chants différents pour signaler leur présence à un congénère ou séduire une partenaire. Les singes vervets utilisent des cris d'alerte différents pour signaler au groupe la menace d'un serpent, d'un aigle ou d'un léopard.

Mais quelle est donc la différence entre cette communication animale et le langage humain?

Les critères de définition du langage humain varient selon les auteurs, mais tous s'accordent sur un petit nombre de caractères distinctifs.

La créativité

Le langage humain a la capacité d'exprimer un nombre de significations quasi illimité, alors que la communication animale se limite à quelques messages stéréotypés (appel, alerte, demande, etc.). La fameuse danse des abeilles n'a qu'une seule fonction: indiquer aux ouvrières de la ruche où se trouve la nourriture. Le langage humain permet de décrire des objets, des situations, de raconter des histoires sans fin... Cette créativité résulte elle-même de deux autres particularités.

La double articulation du langage

Le langage est construit à partir d'unités élémentaires (de sons et de sens) qui s'assemblent pour former des milliers de mots et de phrases. C'est ce que les linguistes appellent la *double articulation du langage*.

Les morphèmes sont les unités dites de *première articulation* qui résultent de la décomposition de l'énoncé en signes.

Les phonèmes constituent les unités de *deuxième articulation* qui résultent de la décomposition des signes en sons dépourvus de sens.

La représentation

C'est un des caractères fondamentaux du langage humain. Un mot n'est pas simplement un signal comme (un cri, une posture, un geste) qui exprime une émotion (colère, peur) ou une sollicitation (attention danger!), (donne !).

Le langage repose donc sur des signes arbitraires qui renvoient à des représentations du monde. Par une phrase simple, je peux représenter un objet, une personne et donner des informations sur leur situation.

L'intentionnalité (ou le caractère intentionnel du langage)

Le langage humain n'est pas lié aux événements immédiats: il permet d'évoquer des événements réels, imaginaires, passés et futurs.